

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

Accompagnant Educatif et Social (H/F)

CDD de 5 mois à mi-temps (17,30 h / semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**IME Pierre DELMAS** situé sur la commune de **Mérignac**, établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez pour mission de :

- Accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, pour développer les apprentissages à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Observer, écouter, analyser les besoins des personnes accueillies ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités pour un individu ou pour un groupe, favorisant l'autonomie et l'insertion sociale ;
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son évaluation ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'AES ou AMP exigé ; Débutant(e) accepté(e)
- Connaissance/expérience avec la population TSA souhaitée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Travail en journée du mercredi (matin uniquement) au vendredi.

Prise de fonction : du 07/02/2024 au 18/07/2024

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Accompagnant Educatif et Social– Coefficient de base 403 soit un salaire mensuel brut minimum de 873,66 € pour 75 heures et 84 centièmes d’heure par mois + Reprise d’ancienneté selon expérience justifiée ;
- Prime Ségur.

Avantages sociaux :

- Congés trimestriels,
- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature à envoyer par mail à Madame Christelle DE ARANJO, directrice de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien la référence de l'offre (réf n°191).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr